C250946-3

EXPEDITION

SELARL ANGLEDROIT TROYES CHAMPAGNE
Olivier BOULENGER
Commissaire de Justice Associé
Successeur de la SCP Alain BEAUGRAND – Dominique-Guy GALMICHE
-oOo-

58 rue du Général de Gaulle
10000 TROYES

37 avenue Paul Portier
10110 BAR SUR SEINE

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

DRESSE LE 23 MARS 2026

-oOo-

A la requête de

SAS RENARDIÈRES SUD

-oOo-

De la publicité réglementaire d'un avis de consultation par voie électronique concernant une demande d'autorisation environnementale pour un parc éolien situé sur le territoire des commune d'ALLIBAUDIERES (10) et de CHAMPIGNY SUR AUBE (10) faite dans les journaux locaux (L'EST ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE)

-oOo-

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, et LE VINGT TROIS MARS

A LA REQUETE DE :

SAS RENARDIÈRES SUD – immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 892 019 456 - dont le siège social se situe Étoile Part-Dieu, 190 avenue Thiers à LYON (69006), représentée par son gérant, domicilié en cette qualité audit siège.

LAQUELLE M'A EXPOSÉ :

Qu'elle a sollicité de Monsieur le Préfet du Département de l'AUBE une autorisation environnementale pour un projet de parc éolien implanté sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE,

Qu'une consultation du public préalable concernant cette demande se déroulera du Mardi 07 Avril 2026 2026 au Mardi 07 Juillet 2026,

Que la publicité de cette consultation est faite par l'affichage de l'avis de consultation du public en mairie d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, dans le voisinage des implantations projetées, sur le site internet de la préfecture de l'AUBE et dans les journaux locaux,

Que l'avis de consultation du public est consultable dans les journaux locaux (l'EST ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE) du 23 Mars 2026,

Qu'elle a intérêt à faire constater ce jour, la présence de l'avis dans ces deux journaux.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

*Je, **Olivier BOULENGER,** Commissaire de Justice associé, membre de la SELARL ANGLEDROIT TROYES CHAMPAGNE, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice dont le siège social est à TROYES (Aube), 58 rue du Général de Gaulle, ayant bureau secondaire permanent à BAR SUR SEINE (Aube), 37 avenue Paul Portier, soussigné*

Me suis procuré ce jour les journaux L'EST ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE du jour soit le 23 Mars 2026.

L'Est éclair
Lundi 23 mars 2026

Scannez ce QR code pour découvrir nos contenus digitaux sur lest-eclair.fr







Municipales

ADAM DA MOTA RAVIT LA MAIRIE DE ROMILLY

Sensation à Romilly-sur-Seine hier soir où le maire sortant Éric Vuillemin est battu par Adam Da Mota. À Troyes, François Baroin est facilement réélu. À Villenauxe-la-Grande, le tandem né entre les deux tours s'impose. Retrouvez tous les résultats et nos analyses. **P. 2 ET PAGES LOCALES**

OFFRES EXCEPTIONNELLES
PORTES OUVERTES
23 AU 28 MARS 2026
DE 8 H À 18 H
NON STOP
STORES
MENUISERIES
PORTES DE GARAGE
PORTAILS
"Créateur d'espaces extérieurs"
ISO Stores 3
Votre menuisier à Troyes depuis 33 ans
ZI DE TORVILLIERS
03 25 74 96 24
isostores3.com

HUGUIER FRÈRES
Viandes de terroirs | Charcuteries | Produits élaborés
SPÉCIAL PÂQUES
L'avez-vous vu ?
Un lapin se cache dans le jardin.
SCANNEZ CE QR CODE JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER DE NOMBREUX BONS D'ACHAT !
Tirage au sort du 30 mars !

1,80 € - n° 26597 - 6, rue Gutenberg 51083 Reims CEDEX

Libération CHAMPAGNE

Lundi 23 mars 2026

Scannez ce QR code pour découvrir nos contenus digitaux sur **liberation-champagne.fr**

Élections municipales

LA SURPRISE EST FINALEMENT VENUE DE ROMILLY

P. 2, 42 & 43, 52 ET NOS PAGES LOCALES





Biodiversité

Découvrir l'avifaune des lacs d'Orient avec la LPO P. 16

Football Coupe du Grand Est

Les féminines de la JS Vaudoise ne parviennent pas à s'imposer face à Amnéville P. 32

OFFRES EXCEPTIONNELLES

PORTES OUVERTES 23 AU 28 MARS 2026

DE 8 H À 18 H

NON STOP

STORES

MENUISERIES

PORTES DE GARAGE

PORTAILS

"Créateur d'espaces extérieurs"

ISO Stores 3

Votre menuisier à Troyes depuis 33 ans

ZI DE TORVILLIERS

03 25 74 96 24

isostores3.com

HUGUIER FRÈRES

Viandes de terroirs | Charcuteries | Produits élaborés

SPÉCIAL PÂQUES

L'avez-vous vu ?

Un lapin se cache dans le jardin.

SCANNEZ CE QR CODE JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER DE NOMBREUX BONS D'ACHAT !

Tirage au sort du 30 mars !

1,80 € - n° 28158 - 6, rue Gutenberg 51083 Reims CEDEX

Dans l'Est Eclair du 23 Mars 2026, page 30, je constate que se trouve bien publié l'avis d'enquête publique de la société requérante, l'avis se trouvant sur la gauche de la page :



30 Lundi 23 mars 2026 ● LES ANNONCES

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2025 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES**

serviceclientslegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

Préfecture de l'Aube

Avis de consultation du public par voie électronique (L. 181-10-1 du code de l'environnement) Demande d'autorisation environnementale de la SAS RENARDIÈRES SUD pour un projet de parc éolien situé sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES (10) et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE (10)

Il est procédé à une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SAS RENARDIÈRES SUD dont le siège social se situe Étoile Part-Dieu, 190 avenue Thiers à LYON (69006), pour un projet de parc éolien implanté sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, **du mardi 7 avril 2026 à 08h30 au mardi 7 juillet 2026 à 17h00**, soit pendant trois mois.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le site internet dédié à la consultation accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/.

Ce dossier comporte notamment une étude d'impact.

Conformément aux articles L. 123-19 et R. 181-36 du code de l'environnement, la demande de mise en consultation sur support papier du dossier est présentée sur place, à la préfecture de l'Aube ou à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube ou de Nogent-sur-Seine.

Cette demande doit être déposée, au plus tard, le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation. La mise à disposition du dossier peut se faire dans les trois administrations citées ci-dessus, ainsi que dans les espaces France Services et dans les mairies des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Mme Sabine CHARTIER-VALLET, commissaire enquêtrice titulaire, organise et conduit une réunion publique d'ouverture de la consultation du public le lundi 13 avril 2026 à 15h00 à la mairie d'ALLIBAUDIÈRES, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants.

Une réunion de clôture de la consultation est organisée dans les mêmes conditions le lundi 29 juin 2026 à 15h00 à la mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Elle assure deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public :

- **en mairie d'ALLIBAUDIÈRES, le jeudi 7 mai de 13h00 à 15h00 ;**
- **en mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, le samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 ;**

Pendant la durée de la consultation du public, les observations, questions et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre dématérialisé sécurisé accessible au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/
- adressées par courriel à l'adresse consultation-du-public-7103@registre-dematerialise.fr
- adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice par voie postale à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10 000 TROYES.

En application de l'article R. 181-37 du code de l'environnement, tout au long de la consultation, la commissaire enquêtrice rend notamment public sur le site internet spécialement dédié à la consultation les observations et les propositions du public, les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation, entre autres l'avis de l'autorité environnementale, ou à défaut la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis, les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, les réponses éventuelles du pétitionnaire à ces avis, observations et propositions du public.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Laurine SILBERMAN, SAS RENARDIÈRES SUD, par courriel à l'adresse lsilberman@inergex.com, par téléphone au 06 85 98 17 58, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube à l'adresse postale susmentionnée ou par courriel à pref-liv-renardieres-sud@aube.gouv.fr.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

KENO

Résultats du tirage du dimanche 22 mars 2026

Multiplicateur x3

4 6 10 11 22 25 31 35
37 39 41 43 44 45 46 52

JOKER 4 979 054

Résultats et informations : Application FDJ 3256 fdj.fr

-16

Professionnels du droit
DU CHIFFRE ET DU NOTARIAT

Saisissez & publiez vos annonces juridiques et légales, en quelques minutes !

Avec PROXI ENTREPRISE

- Accessible 7j/7
- Simple & intuitive
- Attestation de parution immédiate
- Choix multiple du support habilité
- Paiement par CB en ligne

Contactez-moi
Anne-Marie Lelarge
06 13 43 69 27
annemarie.lelarge@rossel.fr
L'Est éclair Libération
Rossel Conseil Médias Légales

L'ÉCONOMIE VOUS PASSIONNE ?

Retrouvez notre **SUPPLÉMENT ÉCONOMIE** pour tout connaître sur l'actualité de la région

Rendez-vous chaque MARDI dans vos journaux

L'Est éclair ECO Libération ECO

L'Est éclair

B.P. 532 - 10081 TROYES CEDEX - TÉL. 03 25 71 75 75
EDITÉ PAR LA S.A.S. L'EST ÉCLAIR - 1, RUE DE LA VICOMTÉ - 10000 TROYES
IMPRIMÉ PAR LA SA SOCIÉTÉ DU JOURNAL L'UNION - 6, RUE GUTENBERG - 51083 REIMS CEDEX
PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GÉRALDINE BAEHR
ASSOCIÉ UNIQUE : SAS NEW POLE CAP (NPC)
PUBLICITÉ LOCALE : SAS GLOBAL EST MÉDIAS - CAPITAL SOCIAL : 122 875 €
6, RUE GUTENBERG - CS 20001 - 51083 REIMS CEDEX - TÉL. 09.70.80.86.12
ABONNEMENTS : L'EST ÉCLAIR - SERVICE CLIENTS - CS 10549 - 59023 LILLE CEDEX - TÉL. 03 66 890 406
- TARIF ABONNEMENT PAPIER POUR 12 MOIS : 559 €
PRÉLÈVEMENT MENSUEL : 44,90 €
- TARIF ABONNEMENT NUMÉRIQUE 1 AN : 219 €
COMMISSION PARITAIRE : N° 0620D86412 - ISSN : 0243-2056

Préfecture de l'Aube

Avis de consultation du public par voie électronique
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)
Demande d'autorisation environnementale de la SAS RENARDIÈRES SUD pour un projet de parc éolien situé sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES (10) et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE (10)

Il est procédé à une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SAS RENARDIÈRES SUD dont le siège social se situe Étoile Part-Dieu, 190 avenue Thiers à LYON (69006), pour un projet de parc éolien implanté sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, **du mardi 7 avril 2026 à 08h30 au mardi 7 juillet 2026 à 17h00**, soit pendant trois mois.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le site internet dédié à la consultation accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/.

Ce dossier comporte notamment une étude d'impact.

Conformément aux articles L. 123-19 et R. 181-36 du code de l'environnement, la demande de mise en consultation sur support papier du dossier est présentée sur place, à la préfecture de l'Aube ou à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube ou de Nogent-sur-Seine. Cette demande doit être déposée, au plus tard, le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation. La mise à disposition du dossier peut se faire dans les trois administrations citées ci-dessus, ainsi que dans les espaces France Services et dans les mairies des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Mme Sabine CHARTIER-VALLET, commissaire enquêtrice titulaire, organise et conduit une réunion publique d'ouverture de la consultation du public le lundi 13 avril 2026 à 15h00 à la mairie d'ALLIBAUDIÈRES, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants.

Une réunion de clôture de la consultation est organisée dans les mêmes conditions le lundi 29 juin 2026 à 15h00 à la mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Elle assure deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public :

- en mairie d'ALLIBAUDIÈRES, le jeudi 7 mai de 13h00 à 15h00 ;
- en mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, le samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 ;

Pendant la durée de la consultation du public, les observations, questions et propositions du public peuvent être :

• consignées sur le registre dématérialisé sécurisé accessible au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/
• adressées par courriel à l'adresse consultation-du-public-7103@registre-dematerialise.fr
• adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice par voie postale à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10 000 TROYES.

En application de l'article R. 181-37 du code de l'environnement, tout au long de la consultation, la commissaire enquêtrice rend notamment public sur le site internet spécialement dédié à la consultation les observations et les propositions du public, les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation, entre autres l'avis de l'autorité environnementale, ou à défaut la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis, les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, les réponses éventuelles du pétitionnaire à ces avis, observations et propositions du public.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Laurine SILBERMAN, SAS RENARDIÈRES SUD, par courriel à l'adresse lsilberman@innergex.com, par téléphone au 06 85 98 17 58, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube à l'adresse postale susmentionnée ou par courriel à pref-liv-renardieres-sud@aube.gouv.fr.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

Dans Libération Champagne du 23 Mars 2026, page 37, je constate que se trouve bien publié l'avis d'enquête publique de la société requérante, l'avis se trouvant sur la gauche de la page :



LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2025 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES**

servicecliente slegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

Préfecture de l'Aube

Avis de consultation du public par voie électronique (L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Demande d'autorisation environnementale de la SAS RENARDIÈRES SUD pour un projet de parc éolien situé sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES (10) et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE (10)

Il est procédé à une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SAS RENARDIÈRES SUD dont le siège social se situe Étoile Part-Dieu, 190 avenue Thiers à LYON (69006), pour un projet de parc éolien implanté sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, **du mardi 7 avril 2026 à 08h30 au mardi 7 juillet 2026 à 17h00**, soit pendant trois mois.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le site internet dédié à la consultation accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/

Ce dossier comporte notamment une étude d'impact.

Conformément aux articles L. 123-19 et R. 181-36 du code de l'environnement, la demande de mise en consultation sur support papier du dossier est présentée sur place, à la préfecture de l'Aube ou à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube ou de Nogent-sur-Seine. Cette demande doit être déposée, au plus tard, le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation. La mise à disposition du dossier peut se faire dans les trois administrations citées ci-dessus, ainsi que dans les espaces France Services et dans les mairies des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Mme Sabine CHARTIER-VALLET, commissaire enquêtrice titulaire, organise et conduit une réunion publique d'ouverture de la consultation du public le lundi 13 avril 2026 à 15h00 à la mairie d'ALLIBAUDIÈRES, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants.

Une réunion de clôture de la consultation est organisée dans les mêmes conditions le lundi 29 juin 2026 à 15h00 à la mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Elle assure deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public :

- **en mairie d'ALLIBAUDIÈRES, le jeudi 7 mai de 13h00 à 15h00 ;**
- **en mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, le samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 ;**

Pendant la durée de la consultation du public, les observations, questions et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre dématérialisé sécurisé accessible au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/
- adressées par courriel à l'adresse consultation-du-public-7103@registre-dematerialise.fr
- adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice par voie postale à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10 000 TROYES.

En application de l'article R. 181-37 du code de l'environnement, tout au long de la consultation, la commissaire enquêtrice rend notamment public sur le site internet spécialement dédié à la consultation les observations et les propositions du public, les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation, entre autres l'avis de l'autorité environnementale, ou à défaut la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis, les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, les réponses éventuelles du pétitionnaire à ces avis, observations et propositions du public.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Laurine SILBERMAN, SAS RENARDIÈRES SUD, par courriel à l'adresse lsilberman@innergex.com, par téléphone au 06 85 98 17 58, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube à l'adresse postale susmentionnée ou par courriel à pref-tlv-renardieres-sud@aube.gouv.fr.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

KENO — Résultats du tirage du dimanche 22 mars 2026

Multiplicateur x3

4 6 10 11 22 25 31 35

37 39 41 43 44 45 46 52

JOKER+ 4 979 054

Résultats et informations : Application FDJ 3256 fdj.fr

Professionnels du droit

DU CHIFFRE ET DU NOTARIAT

Saisissez & publiez vos annonces juridiques et légales, en quelques minutes !

Avec PROXI ENTREPRISE

- Accessible 7j/7
- Simple & intuitive
- Attestation de parution immédiate
- Choix multiple du support habilité
- Paiement par CB en ligne

Contactez-moi

Anne-Marie Lelarge

06 13 43 69 27

annemarie.lelarge@rossel.fr

L'Est éclair · Libération · Rossel Conseil Médias Légales

82%

des entreprises et élus plébiscitent une solution d'avis d'appel d'offre locale à une solution nationale.

Vous aussi favorisez le local en publiant vos appels d'offre dans nos titres et leurs sites internet, et bénéficiez de :

- Proximité
- Dématérialisation
- Puissance de diffusion

Contactez-moi

Anne-Marie Lelarge

06 13 43 69 27

annemarie.lelarge@rossel.fr

L'Est éclair · Libération · Rossel Conseil Médias Légales

francemarchés.com TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS — Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

Libération CHAMPAGNE

BP 713 - 10003 TROYES CEDEX - TÉL. 03 25 71 75 75

EDITÉ PAR LA S.A.S. L'EST ÉCLAIR - LOCATAIRE GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ D'EDITION ET DE PUBLICITÉ "LIBÉRATION" - 1, RUE DE LA VICOMTÉ - 10000 TROYES

IMPRIMÉ PAR LA SA SOCIÉTÉ DU JOURNAL L'UNION - 6, RUE GUTENBERG - 51083 REIMS CEDEX

PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : **GÉRALDINE BAEHR**

ACTIONNAIRE PRINCIPAL : **SAS NEW POLE CAP (NPC)**

PUBLICITÉ LOCALE : **SAS GLOBAL EST MÉDIAS** - CAPITAL SOCIAL : 122 875 €

6, RUE GUTENBERG - CS 20001 - 51083 REIMS CEDEX - TÉL. 09 70 80 86 12

ABONNEMENTS :

LIBÉRATION CHAMPAGNE - SERVICE CLIENTS - CS 10549 - 59023 LILLE CEDEX - TÉL. 03 66 890 406

- **TARIF ABONNEMENT PAPIER POUR 12 MOIS** : 559 €
- **PRÉLÈVEMENT MENSUEL** : 44,90 €
- **TARIF ABONNEMENT NUMÉRIQUE 1 AN** : 219 €

COMMISSION PARITAIRE : N° 0625D86491 - ISSN : 0999-3154

LE GROUPE DPTE POUR DES MATÉRIAUX RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT - PAPIER LES ENCRES (SANS COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS) IL SYNDIQUE AUSSI AVEC CE JOURNAL POUVANT ÊTRE RECYCLÉ.

PROVENANCE DU PAPIER : FRANCE, SUÈDE. LES PAPIERS UTILISÉS SONT CERTIFIÉS PEFC, TAUX DE FIBRES RECYCLÉES : 30 % POUR LE NEWS ET JUSQU'À 100 % POUR LA FABRICATION DE CE JOURNAL. À DÉCHET L'EMISSION DE 0,60 CO2.

Préfecture de l'Aube

Avis de consultation du public par voie électronique
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)
Demande d'autorisation environnementale de la SAS RENARDIÈRES SUD pour un projet de parc éolien situé sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES (10) et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE (10)

Il est procédé à une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SAS RENARDIÈRES SUD dont le siège social se situe Étoile Part-Dieu, 190 avenue Thiers à LYON (69006), pour un projet de parc éolien implanté sur le territoire des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, **du mardi 7 avril 2026 à 08h30 au mardi 7 juillet 2026 à 17h00**, soit pendant trois mois.

Pendant la durée de la consultation du public, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le site internet dédié à la consultation accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/.

Ce dossier comporte notamment une étude d'impact.

Conformément aux articles L. 123-19 et R. 181-36 du code de l'environnement, la demande de mise en consultation sur support papier du dossier est présentée sur place, à la préfecture de l'Aube ou à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube ou de Nogent-sur-Seine. Cette demande doit être déposée, au plus tard, le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation. La mise à disposition du dossier peut se faire dans les trois administrations citées ci-dessus, ainsi que dans les espaces France Services et dans les mairies des communes d'ALLIBAUDIÈRES et de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Mme Sabine CHARTIER-VALLET, commissaire enquêtrice titulaire, organise et conduit une réunion publique d'ouverture de la consultation du public le lundi 13 avril 2026 à 15h00 à la mairie d'ALLIBAUDIÈRES, en présence du pétitionnaire afin qu'il puisse présenter son projet et répondre aux différentes questions des participants.

Une réunion de clôture de la consultation est organisée dans les mêmes conditions le lundi 29 juin 2026 à 15h00 à la mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE.

Elle assure deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public :

- en mairie d'ALLIBAUDIÈRES, le jeudi 7 mai de 13h00 à 15h00 ;
- en mairie de CHAMPIGNY-SUR-AUBE, le samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 ;

Pendant la durée de la consultation du public, les observations, questions et propositions du public peuvent être :

• consignées sur le registre dématérialisé sécurisé accessible au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7103/

• adressées par courriel à l'adresse consultation-du-public-7103@registre-dematerialise.fr

• adressées à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice par voie postale à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, 2, rue Pierre Labonde – 10 000 TROYES.

En application de l'article R. 181-37 du code de l'environnement, tout au long de la consultation, la commissaire enquêtrice rend notamment public sur le site internet spécialement dédié à la consultation les observations et les propositions du public, les avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation, entre autres l'avis de l'autorité environnementale, ou à défaut la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis, les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, les réponses éventuelles du pétitionnaire à ces avis, observations et propositions du public.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Laurine SILBERMAN, SAS RENARDIÈRES SUD, par courriel à l'adresse lsilberman@innergex.com, par téléphone au 06 85 98 17 58, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube à l'adresse postale susmentionnée ou par courriel à pref-liv-renardieres-sud@aube.gouv.fr.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

Les Originaux de ces journaux sont conservés aux minutes de l'étude, annexés à l'original du présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal sur 9 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Olivier BOULENGER
Commissaire de Justice associé



Coût de l'acte	
Transport art.18.1	9.40 €
Droits art.6.1	150.00 €
T.V.A. 20.00 %	31.88 €
Total T.T.C.	191.28 €